

COMMISSION NATIONALE  
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION  
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

### FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 06

Administration d'accueil : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Catégorie : A
Corps : Secrétaires des affaires étrangères	Indice sommital du corps : 806
Grade ou classe : Secrétaire des affaires étrangères du 1 <sup>er</sup> grade	Indice maximum de recrutement : <b>IM 673</b>

<b>Critères de sélection / Compétences recherchées :</b>  Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est particulièrement attentif aux : <ul style="list-style-type: none"><li>- Capacités d'adaptation des candidats, tant à leur nouveau métier qu'à l'expatriation, dans des contextes parfois difficiles ;</li><li>- Capacités d'analyse et de rédaction, au cœur des compétences attendues d'un secrétaire des affaires étrangères ;</li><li>- Dispositions en matière de gestion y compris d'équipe.</li></ul> La maîtrise de l'anglais (niveau B2 selon la nomenclature européenne au minimum) est indispensable ainsi qu'une bonne connaissance d'une 2 <sup>ème</sup> langue étrangère.	<b>Formation et stages :</b>  Les nouveaux agents bénéficient de stages d'intégration et de stages plus spécialisés au besoin, notamment au moment des départs en postes à l'étranger.
---	--

<b>Affectation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Durée moyenne</b> d'affectation à l'administration centrale : 3 à 4 ans dans chaque poste.</li></ul> <b><u>Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.</u></b>	<b>Dates de :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Mise à disposition : 01/09/2021</b> (A confirmer ultérieurement)</li><li>- <b>Détachement : 01/11/2021</b> (A confirmer ultérieurement)</li></ul>
---	---

**Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :**

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :**

Les agents du corps des secrétaires des affaires étrangères ont vocation à exercer des fonctions de conception et d'encadrement intermédiaire, tant en administration centrale qu'à l'étranger.

Les secrétaires des affaires étrangères ont vocation à exercer leurs fonctions dans l'ensemble du champ d'activité du ministère :

- L'action politique et la défense des intérêts de la France auprès des Etats étrangers et dans les organisations internationales ;
- La politique à l'égard des Français à l'étranger et des étrangers en France ;
- La politique d'aide au développement et de promotion de la culture française.

**ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :**

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS	
Secrétaire des affaires étrangères principal	9ème	995	806	Indice sommital du corps : IM 806	
	8ème	946	768		
	7ème	896	730		
	6ème	843	690		
	5ème	791	650		
	4ème	732	605		
	3ème	693	575		
	2ème	639	535		
1 <sup>er</sup>	593	500			
Secrétaire des affaires étrangères	11ème	821	<b>673</b>		Indice maximum de recrutement : <b>IM 673</b>
	10ème	778	640		
	9ème	732	605		
	8ème	693	575		
	7ème	653	545		
	6ème	611	513		
	5ème	567	480		
	4ème	525	450		
	3ème	499	430		
	2ème	469	410		
	1 <sup>er</sup>	444	390		

**SITE INTERNET DU MINISTERE :**

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)